HAND Infos
FF Handball
n°347
du 16 août 2005

JURY D'APPEL

Réunion du 5 août 2005

- Dossier n°458 - Joueur Hackhim EL KHECHAI du club HBC SAVINO CHAPELAIN (discipline Comité de l'Aube)

Après avoir cassé la décision de la commission de discipline du Comité de l'Aube de Handball sur la forme (non respect du délai de 15 jours pour la convocation) le Jury d'Appel a repris l'instruction du dossier sur le fond.
Après avoir constaté qu'un différent avait opposé l'arbitre et le joueur à la fin de la rencontre ayant engendré une attitude physique agressive réciproque et après avoir constaté des propos excessifs du joueur envers l'arbitre, le Jury d'Appel a annulé la sanction de 19 dates de suspension dont 9 fermes + 30 mois de période probatoire + 588€ de pénalités financières et l'a remplacé par une suspension de 3 dates dont 1 avec sursis + 6 mois de période probatoire + 105€ de pénalités financières liées aux dates de suspension.

- Dossier n°466 - Club ISSY-LES-MOULINEAUX HB (CRA/FFHB et COC/FFHB)

Le Jury d'Appel a confirmé :
- la position n°2 de repéchage pour la N3 masculine du club ISSY-LES-MOULINEAUX
- le repéchage du club ISSY-LES-MOULINEAUX en N3 masculine pour la saison sportive 2005-2006

et à demandé à la COC/FFHB de tirer les conséquences de cette décision par une nouvelle diffusion de composition des poules N3 masculine saison sportive 2005-2006.

EXTRAITS DU BUREAU DIRECTEUR

Réunion du 18 juillet 2005

Présents : Jacques Bettenfeld, Francis Arnault, Jean-Pierre Feuillan, Georges Format, Claude Perruchet, Alain Koubi - Excusés : Claude Scarsi, Jacques Taillefer - Assistent : Joël Delplanque, Francis Serex, Philippe Bana, Olivier Mangin,
sous la présidence de André Amiel.
La séance est ouverte à 10h, au siège de la FFHB.

1 – Les procès verbaux des réunions du Bureau Directeur des 15 juin et du 12 juillet sont adoptés.

2 – Le Bureau Directeur adresse ses souhaits de prompt et total rétablissement à Jean Férignac.

3 – Relations ministérielles et internationales

3.1 – Le Bureau Directeur prend acte de l'approbation par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative des modifications apportées à la convention FFHB/LNH. Suite aux modifications également apportées aux statuts de la LNH, ces derniers feront l'objet d'une nouvelle approbation par arrêté ministériel.
3.2 – Le Bureau Directeur prend connaissance d'un courrier du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative relatif à la convention d'objectif pour l'année 2005, dont la réunion de négociation s'est tenue le 13 juin 2005, et dont le montant total s'élève à 3 203 200€ (dont soutien des équipes de France : + 3% par rapport à 2004).
A noter que cette convention d'objectif est annuelle, contrairement à la précédente qui prenait en compte deux années, et à la prochaine, qui sera triannuelle.
3.3 - Le Bureau Directeur débat ensuite sur le devenir de la gestion des fonds provenant du FNDS après la suppression de ce dernier et la création du Conseil National du Développement du Sport (CNDS). Un possible démentèlement conduisant à la gestion du haut niveau par les Fédérations et à la gestion du développement et des politiques de masse par les Ligues et les Comités doit être évité car il constitue un risque pour la politique fédérale, qui organise l'ensemble du développement de la FFHB.
Le Bureau Directeur souhaite un rapprochement avec les autres fédérations et le CNOSF sur ce sujet.
3.4 – Olivier Mangin rend compte des réunions tenues au Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative relatives au statut des arbitres.
Trois axes d'évolution ont été retenus par le Ministère pour clarifier et améliorer l'activité d'arbitre :
- le renforcement de la protection de l'arbitre dans le cadre de sa mission (assurer aux arbitres la même protection juridique qu'aux collaborateurs de services publics) ;
- la clarification du régime social et fiscal des arbitres (proposition de suppression de la limite de cinq manifestations arbitrées par mois et annualisation de la franchise, création d'un statut d'indépendant pour les arbitres "professionnels") ;
- l'évolution des filières d'accès à l'arbitrage (développement des politiques fédérales de recrutement et de formation, meilleure reconnaissance, …).
Des groupes de travail ont été mis en place pour élaborer avant la fin de l'année les textes législatifs ou réglementaires nécessaires à la mise en oeuvre de ces préconisations.
3.5 – La décision d'attribution de l'organisation du championnat du Monde féminin 2007 sera prise lors de la réunion du Conseil Exécutif de l'IHF le 20 août prochain à Budapest. La délégation française sera composée de André Amiel, Philippe Bana, Véronique Pecqueux-Rolland et Daniel Costantini.

4 – Instances statutaires et fonctionnement institutionnel

4.1 – Le Bureau Directeur débat sur les conséquences de l'augmentation importante du nombre de dossiers sur l'activité du Jury d'appel, tant sur le plan organisationnel que sur le plan budgétaire. Des améliorations semblent possibles, en s'appuyant sur les textes réglementaires existants. Par ailleurs, des actions de formation ciblées au niveau des commissions de discipline régionales et départementales pourraient certainement permettre d'éviter un certain nombre de vices de procédures. Le Bureau Directeur suggère qu'une réunion se tienne en début de saison entre tous les acteurs fédéraux concernés pour évoquer toutes questions relatives à la conduite des procédures disciplinaires et d'examen des réclamations et litiges et, éventuellement, proposer des modifications réglementaires pour l'assemblée générale fédérale d'avril 2006.
4.2 – Le Bureau Directeur prend acte de la démission de Jean-Claude Bernoville de sa fonction de chargé d'instruction de la commission nationale de discipline.
4.3 – Trois candidatures émanant de Ligues ont été reçues pour l'organisation des assises du Handball les 23, 24 et 25 juin 2006 : Aquitaine (Seignosse), Franche-Comté (Besançon) et Languedoc-Roussillon (Port Leucate). Au vu des éléments en sa possession à ce jour, le Bureau Directeur décide de repousser la décision à sa réunion du 10 septembre, après qu'une visite des sites de Seignosse (Francis Arnault et Jean-Pierre Feuillan) et de Besançon (Francis Arnault et Joël Delplanque) ait été faite (le site de Port Leucate est déjà connu pour avoir accueilli plusieurs Universités d'été).

5 – Développement – Formation – Emploi

5.1 - Le Bureau Directeur prend connaissance du programme de la réunion des responsables de projet DFE des Ligues qui se tiendra les 26, 27 et 28 août prochains à Montbron (Ligue de Poitou- Charentes). Ce programme comprendra un bilan des expériences conduites dans les Ligues de Bretagne, Centre et Poitou-Charentes, et une réflexion sur différents aspects de cette opération.
La cohérence avec les modalités de gestion du fonds de mutualisation et le conventionnement tripartite Fédération-Ligue-Comités sera également abordée.
5.2 – Le Bureau Directeur prend également connaissance du document déposé par la Fédération auprès de la branche sport (Groupe Paritaire de Coordination Sport : GPCS) d'AGEFOS-PME pour solliciter la prise en charge du programme d'actions collectives de formation 2005. Le Bureau Directeur demande qu'il soit vérifié que cela ne pénalise par le financement d'autres actions engagées par les différents cotisants de la FFHB (Ligues, Comités ou clubs).

6 – Affaires juridiques

Par jugement du 23 juin 2005, le Tribunal Administratif de Basse-Terre (Guadeloupe) a rejeté la requête du joueur Loïc J. qui demandait l'annulation de la décision du Jury d'appel du 28 septembre 2004 l'ayant sanctionné d'une suspension de six mois ferme pour usage de cannabis. Le jugement retient que l'usage de cannabis n'est pas contesté par Mr J. et que la sanction est donc justifiée et proportionnée.

7 – Relations avec les Ligues et les Comités

7.1 – Les comptes rendus des assemblées générales des Ligues faits par les différents délégués sont transmis à Francis Arnault, qui en effectuera une synthèse pour la réunion du Bureau Directeur du 10 septembre.
7.2 – Le Bureau Directeur évoque la situation de la Ligue de Guyane après la décision de liquidation prononcée par le tribunal. Le Président André Amiel recevra ce jour la Présidente de la Ligue à l'occasion de sa venue en métropole.

7.3 – Le Bureau Directeur débat sur la situation de la Ligue de Polynésie, après la rencontre qu'a eu le Président André Amiel avec un représentant de cette Ligue. Deux options sont possibles : soit la Fédération Tahitienne de Handball confirme son souhait de devenir membre à part entière de la confédération océanienne de l'IHF, auquel cas une coopération sera possible comme avec d'autres pays membres de l'IHF, soit elle reste une Ligue d'outre-mer de la FFHB et dans ce cas elle ne fera pas l'objet d'un traitement différent des autres Ligues ultramarines. La décision doit être prises par une assemblée générale des clubs polynésiens.

8 – Communication - Marketing

Jean-Pierre Feuillan fait le bilan des trois dossiers en cours :

- l'Artisanat : ce partenariat concerne d'une part la visibilité générée par les équipes de France et d'autre part l'information des jeunes sur les formations et les métiers de l'artisanat à l'occasion de manifestations (intercomités par exemple). Il devrait être conclu en septembre prochain.
- Sport + : ce partenariat fait suite à l'appel d'offres sur les droits de retransmission télévisuels, et porte parallèlement sur des droits marketing. Les deux contrats doivent être signés en septembre prochain.
- Kraft Food : le bilan des actions conduites au cours de la première année (Bretagne , Languedoc-Roussillon et Ile de France) est jugé de façon très positive, et la généralisation à l'ensemble des Ligues est prévue pour les deux prochaines années.

9 – Relations avec les commissions et thèmes transversaux

Au terme de cette première saison de fonctionnement , le Bureau Directeur confirme les modes d'organisation relationnelle entre les commissions fédérales présentés par Georges Format, qui doivent donner tout leur sens aux concepts de cohérence, de réactivité, de communication dont doit être porteuse l'activité fédérale.

Les thèmes transversaux ont commencé à être traités par les divers groupes constitués, groupes dont la composition reste évolutive en fonction des domaines abordés, avec le souci de faciliter l'aboutissement des dossiers analysés.

La priorité demeure le chantier des obligations, dont chacun reconnaît la nécessité, mais perçoit les difficultés d'application récurrentes, avec une présentation des propositions lors de la prochaine assemblée générale fédérale. Dès lors, de nouvelles approches permettront de satisfaire l'effort partagé de mutualisation au bénéfice du développement du Handball.

Au-delà de ce thème, d'autres sujets seront traités par les divers groupes, avec des priorités et des échéanciers qui seront établis dès début septembre par le groupe de pilotes et dont les choix seront arrêtés par le Bureau Directeur le 10 septembre. Parmi ceux-ci, il est important de citer des thèmes tels que : le cumul de mandats, la proportionnalité hommes/femmes, la réorganisation de l'assemblée générale fédérale, les offres de pratique et la circulation des pratiquants, l'aide aux clubs en difficulté. Pour autant des réflexions sur l'harmonisation tarifaire, la démarche qualité dans l'organisation du système fédéral, l'intercommunalité, notamment, sont des points inscrits dans le calendrier ébauché et qui trouveront des réponses à partir d'évolutions régulières car adaptées à la conjoncture.

La finalisation de ces dossiers devra trouver sa conclusion à chaque assemblée générale annuelle et, nécessairement, lors de l'assemblée générale 2008.

10 – Finances

10.1 - Après avoir pris connaissance du dossier, et en avoir débattu, le Bureau Directeur décide d'accorder à la Ligue d'Aquitaine, dans le cadre de l'acquisition de locaux à usage de siège social, un prêt sur le Fonds d'Investissement Fédéral de 50 k€ sur un an.

10.2 – Un moratoire est accordé au club de Conches (ex N1 féminine) pour l'apuration de sa dette fédérale, en vue de sa réaffiliation.

10.3 – En application de l'article 10.2 des règlements généraux, une relance a été effectuée le 5 juillet auprès des Ligues de Guadeloupe, Martinique, Mayotte, Wallis et Futuna, dont les comptes annuels n'ont pas été transmis à la FFHB.

10.4 – Olivier Mangin présente un bilan de l'exécution budgétaire au 30 juin 2005 .

10.5 – Le Bureau Directeur prend connaissance d'une demande du Comité de Moselle de prise en charge par la FFHB des frais supplémentaires de service de sécurité occasionnés par une décision préfectorale à l'occasion du match France – Israël du 15 juin.

11 – Projet informatique

Dans le cadre du jeu concours organisé pour trouver un nom au nouveau système d'information fédéral, le Bureau Directeur, parmi les trois propositions qui lui sont soumises, retient le nom de GESTHAND.

La séance est levée à 16h30

EQUIPE DE FRANCE JUNIORS FILLES

Championnat du monde 2005 en République Tchèque

L'équipe de France junior féminine a terminé 17ème du Championnat du Monde.

Résultats de la France :

- Tour Préliminaire - Groupe A :
  - 01/08/05 : Danemark / France : 19-17
  - 02/08/05 : Norvège / France : 19-20
  - 03/08/05 : France / Brésil : 24-26
  - 06/08/05 : France / Lituanie : 28-29

Classement : 1. Norvège, 2. Danemark, 3. Brésil, 4. Lituanie, 5. France

- Tour de classement - Groupe 2 :
  - 08/08/05 : Chine / France : 24-19
  - 09/08/05 : France / République tchèque : 27-28
  - 10/08/05 : France / Argentine : 25-13

Classement : 1. Chine, 2. République tchèque, 3. France, 4. Argentine

- Places 17/18 :
  - 12/08/05 : Suède / France : 28-32

Classement final : 1. Russie, 2. Norvège, 3. Cirée, 4. Hongrie, 5. Danemark, 6. Serbie Monténégro, 7. Croatie, 8. Pologne, 9. Brésil, 10. Japon, 11. Espagne, 12. Ukraine, 13. Chine, 14. Lituanie, 15. Angola, 16. République tchèque, 17. France, 18. Suède, 19. Tunisie, 20. Argentine

Tous les résultats sont disponibles sur le site fédéral www.ff-handball.org dans la rubrique équipes de France juniors filles.

EQUIPE DE FRANCE JUNIORS GARCONS

Championnat du Monde 2005 en Hongrie

L'équipe de France junior masculine a commencé le tour préliminaire du Mondial en Hongrie par une courte défaite contre le Danemark 32 à 34.

Suite du programme du tour préliminaire de la France :

- 16/08/05 : Suède / France
- 18/08/05 : Egypte / France
- 20/08/05 : France / Corée

Toutes les informations concernant le Mondial sont disponibles sur le site officiel : www.juniorhandball.hu. Rendez-vous également sur le site de la FFHB www.ff-handball.org dans la rubrique équipes de France / junior garçons.

EQUIPE DE FRANCE JEUNES FILLES

Préparation Euro - 24 juillet au 13 août 2005

L'équipe de France jeune féminine a terminé sa préparation pour l'Euro et a notamment terminé 2ème du Trophée Corine Chabannes.

Résultats :

- Mardi 9 août :
  - Allemagne / Espagne : 25-22
  - France / Roumanie : 23-24
- Mercredi 10 août
  - Roumanie / Allemagne : 32-28
  - France / Espagne / 25-19
- Vendredi 12 août
  - Roumanie / Espagne : 32-28
  - France / Allemagne : 32-30

Classement : 1. Roumanie, 2. France, 3. Allemagne, 4. Espagne

Les informations (calendrier de l'Euro, résultats, joueuses, ..) sont disponibles sur le site fédéral www.ff-handball.org dans la rubrique équipes de France jeunes.

ADDITIF AUX NOUVELLES REGLES DU JEU 2005

Règle 1 :4
Il faut lire : devant chaque but se trouve la surface de but (voir fig. 5)

Règle 2 :1
Dans le premier paragraphe il faut lire : la pause à la mi-temps est normalement de 10 minutes

Règle 2 :7
Dans le deuxième paragraphe et à la fin de celui-ci il faut rajouter le texte suivant : si le ballon est en jeu, celui-ci reprend avec un jet correspondant avec la règle 13 :4a-b

Règle 4 :2 - 2ème paragraphe
Il faut lire : Toute irrégularité à cette règle doit être sanctionnée comme une attitude antisportive (voir à ce propos (8:4, 16:1 ~~d~~ c, 16:3d et 16:6 ~~b~~ a)

Règle 4 :10
Il faut lire : un joueur qui saigne ou a du sang sur le corps ou le maillot, doit quitter l'aire de jeu immédiatement…

Règle 5 :7
~~*Après le renvoi, toucher le ballon en dehors de la surface de but si ce dernier n'a pas été touché par un autre joueur au préalable.*~~ Cette règle est supprimée

Règle 6 :5
Il faut lire : le ballon reste en jeu lorsqu'il roule sur le sol à l'intérieur de la surface de but. Il est en possession de l'équipe du gardien de but et seul le gardien de but est autorisé à le toucher. Le gardien de but est autorisé à le ramasser, ce qui le met hors jeu, et ensuite à le remettre en jeu conformément à 6 :4 et 12 :1-2 (voir cependant 6 :7b). un jet franc est ordonné si un coéquipier du gardien de but touche le ballon pendant qu'il roule (13 :1a) (voir cependant 14 :1a, conjointement avec l'interprétation 8c), et le jeu reprend sous la forme d'un renvoi 12 :1 (iii) si il est touché par un adversaire.
Le ballon est hors jeu, dès qu'il repose immobile sur le sol de la surface de but (12 :1 (ii)
Il est en possession de l'équipe du gardien de but et seul le gardien de but est autorisé à le toucher. Le gardien de but doit le remettre en jeu conformément à 6 :4 et 12 :2 (voir cependant 6 :7b). Cela reste un renvoi si le ballon est touché par n'importe quel autre joueur de l'une des deux équipes (12 :1 2nd paragraphe, 13 :3).

Règle 9.1
Il faut lire : un but est marqué lorsque le ballon tout entier franchit complètement toute la largeur de la ligne de but (voir fig.4) pour autant qu'aucune irrégularité n'ait été commise par le porteur du ballon, l'un de ses coéquipiers ou un officiel d'équipe, avant ou pendant le tir.

Règle 13 :4c
Il faut supprimer totalement ce paragraphe : si le match est interrompu parce que le ballon a touché le plafond ou un équipement suspendu au dessus de l'aire de jeu, la possession revient à l'équipe qui n'a pas touché le ballon en dernier lieu.

Règle 13.6 2ème paragraphe
Il faut lire : le jet franc est généralement exécuté sans coup de sifflet de l'arbitre excepté 15 :5b) et, en principe de l'endroit ou l'irrégularité est intervenue. Les exceptions à ce principe sont reprises ci-dessous.
Dans les situations décrites dans la règle 13 :4a-b, le jet franc est effectué, après le coup de sifflet, en principe de l'endroit ou le ballon se trouvait au moment de l'interruption. ~~Dans le cas de la règle 13 :4c, le jet franc est également effectué, après le coup de sifflet, en principe à la verticale de l'endroit ou le ballon a touché le plafond ou l'équipement suspendu.~~

Règle 13.6 5ème paragraphe
Il faut lire : (7 :~~10~~ 11)

Règle 16 :11
Il faut lire : un joueur qui vient juste d'être ~~est~~ sanctionné d'une exclusion…

Interprétation n°4
Dans le chapitre “utilisation du geste d'avertissement préalable” il faut supprimer le dernier paragraphe : ~~*retards dans l'exécution d'un engagement ou de tout autre jet.*~~

Interprétation n°5
Il faut lire :
5.1 à sanctionner progressivement si l'action est répétée (16 :1c)
5.2 *à sanctionner progressivement dès la première fois (16 :1c)*

Règle 17 :4
Pour les championnats départementaux, régionaux et nationaux, la fonction de capitaine reste inchangée.
Chez les plus de 18ans, le capitaine reste **le seul** à signer la feuille de matche avant et à la fin de la rencontre et **le seul** habilité à déposer une réclamation. Par contre il peut être remplacé **uniquement** pour le tirage avant le début de la rencontre.(officiel d'équipe ou joueur).
Règlement particulier pour la LNH : le capitaine doit participer à la réunion technique.

Erratum
Les photos concernant la gestuelle n°12 et 18 ont été inversées.

SOLEILS DU MONDE

Le 24 août 2005

Chaque année, le secours populaire organise à la fin du mois d'août la " journée des oubliés de vacances " pour tous les enfants qui n'ont pas eu la chance de partir durant l'été. Cette année, afin de fêter son 60ème anniversaire, le Secours populaire organise le 24 août une journée extraordinaire. 60000 enfants venant de toute la France et 3000 enfants venus du monde, seront accueillis à Paris où ils participeront le matin à des visites culturelles et sportives. Ces enfants auront l'opportunité de visiter le Stade Roland Garros, la fédération d'athlétisme en présence de Stéphane Diagana et Eunice Barber, la forêt de Bondy (19 activités sportives), le parc de la plage bleue dans le Val de Marne (tournois de football, volley-ball, handballl, ...). Les festivités continueront l'après-midi au Stade de France où un merveillaux spectacle les attendra.
Tous les enfants qui ne partent pas en vacances cet été et tous les jeunes sportifs en herbe sont invités à venir partager avec le Secours populaire une journée de détente, de découverte et de jeux.
Inscriptions : www.secourspopulaire.asso.fr ou 01 44 78 21 00

UNE SEMAINE DE HAUT NIVEAU A KREMLIN-BICETRE

La ville de Kremlin-Bicêtre (Val de Marne) inaugurera sa halle des sports de 2500 m2 à côté du Stade des Esselières début septembre ; celle-ci comprendra 3 terrains de handball dont un pour les matches de haut niveau et de gala pouvant accueillir 2000 personnes.
A cette occasion, des manifestations sportives de renom dont une rencontre de Division 1 masculine Paris / Créteil seront organisées sur une semaine du lundi 5 au samedi 10 septembre 2005.

Programme :
- Lundi 5 septembre à 20h30 : GRAND GALA DE CATCH (entrée gratuite)
  - Défi inter-catégories
  - Choc de poids lourds
  - Championnat d'Europe
- Mardi 6 septembre à 20h30 : HANDBALL
Paris HB (vice-champion de France) / US Créteil HB (4ème de D1)
L'inauguration de la halle des sports aura lieu en amont de cette rencontre de handball de haut niveau.
- Mercredi 7 septembre à 20h30 : FOOT EN SALLE
  - Matches masculin et féminin
- Jeudi 8 septembre à 20h30 : SPORTS DE COMBAT
  - Taekwondo, judo, karaté, ...
  - Animation avec une équipe de hip-hop avec 2 champions du monde
- Vendredi 9 septembre à 20h30 : TENNIS DE TABLE
  - Rencontres avec sportifs de haut niveau
  - Show Secreta / Purcar
- Samedi 10 septembre à 20h30 : ESCRIME
  -Champions olympiques handisport contre champions olympiques
  - Match équipe de France de sabre A / équipe de France de sabre B (préparation Mondial)

Pour tous renseignements, veuillez contacter Jean Lelong au 06 85 30 95 11 ou 02 38 97 01 89.

EURO TOURNOI

L'Euro Tournoi, débute la semaine prochaine :

Prenez rendez-vous avec le handball européen au Hall Rhénus.

Les Equipes :
- Poule 1 : Montpellier (FRA) - Valladolid (ESP) - Nordhorn (ALL)

- Poule 2 : Chambéry (FRA) - Gummersbach (ALL) - Zaporozhey (UKR)

Le programme :

- Jeudi 25 août 2005
  - 18H00 : Nordhorn - Valladolid
  - 20h00 : Chambéry - Zaporozhey

- Vendredi 26 août 2005 :
  - 18h00 : Zaporozhey - Gummersbach
  - 20h00 : Montpellier - Nordhorn

- Samedi 28 août 2005 :
  - 18h00 : Montpellier - Valladolid
  - 20h00 : Chambéry - Gummersbach

- Dimanche 28 août 2005 :
  - 13h00 : places 5/6
  - 15h00 places 3/4
  - 17h00 : Finale

Retrouvez tous les renseignements sur www.eurotournoi.com

CHALLENGE JACQUES DUPEL

Les 3 & 4 septembre 2005 à Saint-Lô, venez rencontrer les équipes normandes masculines évoluant en championnat de France.
Organisé en coopération entre la Ligue de Normandie de Handball et le club de l'ASPTT Saint-Lô, ce challenge marquera le début du championnat 2005-2006 pour les clubs normands.
Les festivités débuteront aux gymnases Remy Jamme et Le Verrier le samedi à 13h30 à Saint-Lô.
Pour tous renseignements, veuillez contacter la Ligue de Normandie de Handball au 02 35 64 01 47.

LIGUES Franciliennes de handball
HANDBALL FÉMININ
4ème Tournoi de Paris Ile-de-France
une organisation des ligues franciliennes de handball
La France
Championne du Monde en titre
Le Danemark
Championne Olympique
La Norvège
Championne d'Europe
L' Allemagne
adidas
14, 15, 16 Octobre 2005
Stade Pierre de Coubertin
82, avenue Georges Lafont Paris 16e
Métro porte de St Cloud
Réservations et achats des places:
Ligue PIFO : 01 464 464 46
prix des places : 12 et 8 Euros
Région Ile de France
MAIRIE DE PARIS
Horaires des matchs sous réserve
Vendredi : 18h30 et 20h30
Samedi : 15h00 et 17h00
Dimanche : 14h30 et 16h45
FFHandball
Sport+
ONYX
l'Artisanat
adidas
Razel
ORGANUM
RMC
INFO TALK SPORT

BON DE COMMANDE - FACTURE

DATES	PRIX	QUANTITÉ	TOTAL
Vendredi 14 Octobre 2005 ALLEMAGNE - DANEMARK à 18h30 FRANCE - NORVEGE à 20h30	8 EUROS NIVEAU HAUT		
	12 EUROS NIVEAU BAS		
Samedi 15 Octobre 2005 DANEMARK - NORVEGE à 15h00 FRANCE - ALLEMAGNE à 17h00	8 EUROS NIVEAU HAUT		
	12 EUROS NIVEAU BAS		
Dimanche 16 Octobre 2005 NORVEGE - ALLEMAGNE à 14h30 FRANCE - DANEMARK à 16h45	8 EUROS NIVEAU HAUT		
	12 EUROS NIVEAU BAS		

Horaires des matchs sous réserve

TOTAL	
TOTAL + Frais d'envois 4,55 euros jusque à 30 billets au-delà 4,91 euros	

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

CP ..... Ville .....

Tél. domicile ..... Tél. bureau ..... E-mail .....

Club ..... N° Dép ..... Ligue .....

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Ligue PIFO. Si vos billets ne vous parviennent pas 5 jours avant la date du spectacle, réclamer téléphoniquement au 01 464 464 46 (sauf samedi et dimanche). En aucun cas, les billets ne seront échangés, ni remboursés. aucune réclamation ne sera admise après la séance. Vous recevrez votre commande en recommandé avec AR.

RÉSERVATIONS ET ACHATS DES PLACES : 01 464 464 46

CONDITIONS SPÉCIALES : **Achat de billet pour 2 jours de Tournoi :**

Niveau haut 12 € - Niveau bas 20 €

Achat de billet pour les 3 jours de Tournoi :

Niveau haut 15 € - Niveau bas 25 €

10% de remise pour tout achat supérieur à 30 places

Ligue PIFO 13, allée Jacques Brel 92240 Malakoff
Tél. : 01 46 44 87 68 - Fax 01 46 48 03 81 - E-mail : liguepifo@wanadoo.fr